

Rédaction au cycle 3

Inspection de l'Education Nationale
Circonscription de Tournus
Année Scolaire 2010 – 2011

- **Préparation d'une séquence :**

- **Caractéristiques de mise en œuvre d'une séquence :**

Des contraintes très fortes : ces contraintes présentées impérativement aux élèves de façon très explicites permettent, bien entendu, de préciser l'apprentissage visé mais aussi et surtout de donner un cadre de travail susceptible de permettre à l'élève d'investir avec rapidité la tâche scolaire. L'évaluation des productions et les phases de correction bénéficieront elles aussi de la définition de cette contrainte par l'enseignant.

Exemple : une longueur de texte limitée, absence de dialogue, obligation d'employer certains temps verbaux..

Un temps très court (deux ou trois séances) : cela permettra d'arriver à un produit final certes imparfait mais qui correspondra aux attendus de l'enseignant.

Un temps inscrit à l'emploi du temps : les élèves savent le jour de l'activité et connaissent l'échéance de fin d'activité.

Un cadre commun : Tout le monde doit mettre en mots le même récit ou travailler sur le même sujet. La différenciation est possible entre deux groupes dans la classe : mettre en mots un récit long ou un récit court, conceptualiser son récit seul ou passer par une oralisation en petit groupe avec le maître.

Un entretien ou une correction individualisée : le texte écrit par l'élève sera examiné par l'enseignant. Cet examen portera sur les erreurs au regard des contraintes définies. Le maître reconstruit en sollicitant l'élève mais n'hésite pas à donner des consignes précises (injonction). Ces consignes peuvent être précisées dans le cadre d'un entretien mais seront forcément notées sur le travail de l'élève.

Des mises au point collectives : Certaines erreurs ou difficultés feront l'objet d'un traitement collectif. Le maître en s'appuyant sur un texte d'élève aide à l'analyse, reformule ou donne une consigne de travail (renvoi à des outils de classe).

Exemple : des répétitions sont identifiées, on cherche ensemble des synonymes.

Conceptualisation de l'histoire : Avant de passer à l'écrit, un temps de conceptualisation est imposé (5 minutes) : « *vous devez avoir toute l'histoire dans votre tête* ». Certains élèves peuvent être aidés dans cette conceptualisation par le passage à l'oral.

- **Eléments d'une séquence (2 à 3 séances maximum) :**

Les différentes phases proposées pourront être réparties au sein de chaque séance.
Objetif de la séquence : écrire une histoire entendue en respectant les consignes.

Phase 1 (5 minutes).

Découverte de l'histoire (lue par le maître).

Phase 2 (3 minutes).

Présentation des contraintes d'écriture.

Sur la feuille de brouillon, les élèves écrivent la consigne afin de bien l'intégrer : *Je raconte l'histoire du « joueur de flûte de Hamelin » en utilisant le passé simple et l'imparfait. Je fais des paragraphes, je n'écris pas de dialogues ».*

A noter que ces phases 1 et 2 peuvent constituer un tout. L'on peut en effet envisager la découverte collective d'un écrit afin d'en appréhender collectivement ses caractéristiques. Cela peut permettre de mieux identifier (et rédiger) les contraintes d'écriture.

Exemple : dans le cadre de la rédaction d'un dialogue (questions, réponses), l'on pourra collectivement identifier les signes de ponctuation, la mise en page ainsi que l'utilisation des sujets inversés par exemple.

Phase 3 (5 minutes).

Conceptualisation de l'histoire. Cette phase peut être importante et doit donner lieu à un « cérémonial » : silence absolu, aucune activité parasite (trousse...), attitude

concentrée (fermer les yeux...) : *J'invente l'histoire dans ma tête. Elle doit « tenir dans toute ma tête, du début à la fin ».*

Phase 4 (30 minutes).

Rédaction. Les élèves écrivent (au stylo, au crayon de papier) sur la feuille sur laquelle ils ont écrit la consigne. C'est cependant une feuille de brouillon sur laquelle on va pouvoir retravailler son texte (d'où l'importance du choix de l'outil et de la mise en page).

Si nécessaire, l'enseignant procédera à l'étayage des élèves en difficulté : oralisation de l'histoire dans un coin de la classe.

Dès que le travail de rédaction est terminé, les copies sont ramassées par l'enseignant qui procédera à une correction selon deux axes :

- La validation des productions en fonction des contraintes d'écriture (respect des consignes) : le maître notera les consignes de travail sur la copie de l'élève.
- Exemple : *tu dois retourner à la ligne après la situation initiale ; les verbes doivent être à l'imparfait...*
- La validation de la « mise en mots » (qualité orthographique, syntaxique et sémantique) : le maître pourra utiliser un codage connu des élèves pour faciliter l'autocorrection, prévoir un temps de correction collective ou corriger lui-même.

Dans cette phase de correction, il faudra accepter certaines imperfections dans la mesure où l'on procède par apprentissages successifs et progressifs (programmation). On acceptera donc un résultat imparfait dans la mesure où les contraintes données par les consignes sont respectées.

Phase 5 (20 minutes).

Reprise collective. Durant cette phase l'enseignant peut prévoir un rappel des contraintes d'écriture illustré par une lecture de productions respectueuses ou non de ces dernières. Il peut aussi prévoir le rappel collectif d'une notion particulière qui permettra la correction de la « mise en mots » (recherche collective d'expressions propres à un champ lexical par exemple afin d'aider à l'enrichissement des productions).

Phase 6 (15 minutes).

Travail sur le texte. Il s'agit ici d'un retour sur le texte initial pour gommer, barrer, réécrire un mot, une phrase, un paragraphe afin de remédier au non respect des contraintes d'écriture, d'éliminer des répétitions, d'effectuer des corrections orthographiques. Les élèves, au cours de ce temps de travail seront aidés par les annotations précises de l'enseignant, les outils individuels ou de classe à leur disposition et bien entendu par la présence éventuelle du maître.

Phase 7 (10 minutes).

Mise au propre par l'élève sur une nouvelle feuille. La consigne sera à nouveau notée. Le premier jet et cette mise au propre seront conservés au sein du même support.

Phase 8 (15 minutes).

Deuxième validation individuelle par le maître des productions des élèves.

L'enseignant validera le respect des contraintes ainsi que la capacité à effectuer les corrections orthographiques et syntaxiques. Les annotations seront une nouvelle fois très précises. Cette correction permettra l'évaluation des compétences et de la maîtrise de certains contenus disciplinaires mais elle sera aussi un outil important pour effectuer l'aménagement des programmations.

L'enseignant peut aussi prévoir un retour de ses remarques auprès du groupe classe (lecture au groupe classe des réussites en termes de respect des contraintes mais aussi de réinvestissement de contenus).